

PC12 de l'Attert

1ère étape de Pétange à Steinfort



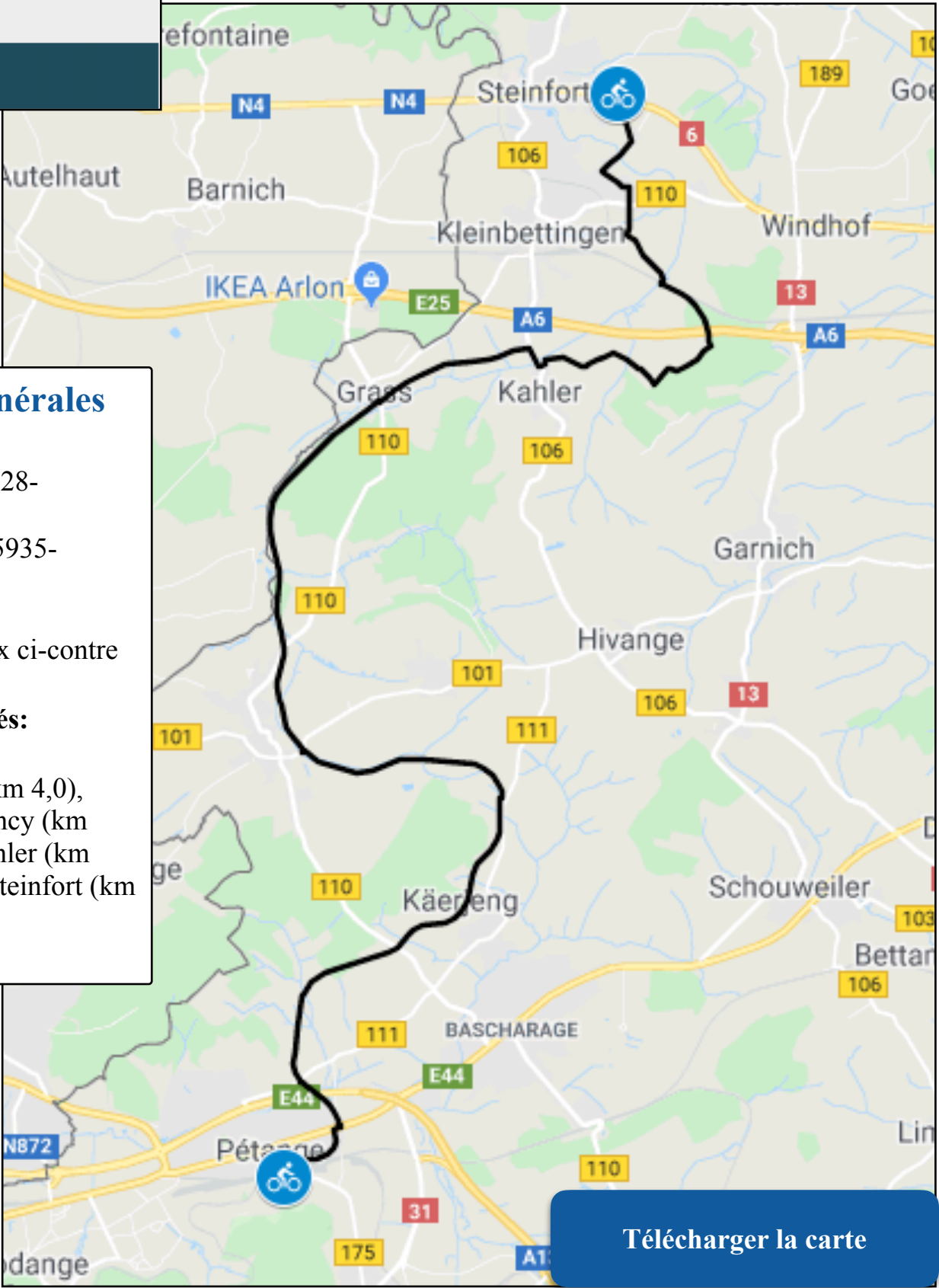


Informations générales

Départ : Pétange (49,55328-5,87779)
Arrivée : Steinfort (49,65935-5,92817)
Longueur : 21 km
Difficulté : voir profil gpx ci-contre

Villes et villages traversés:

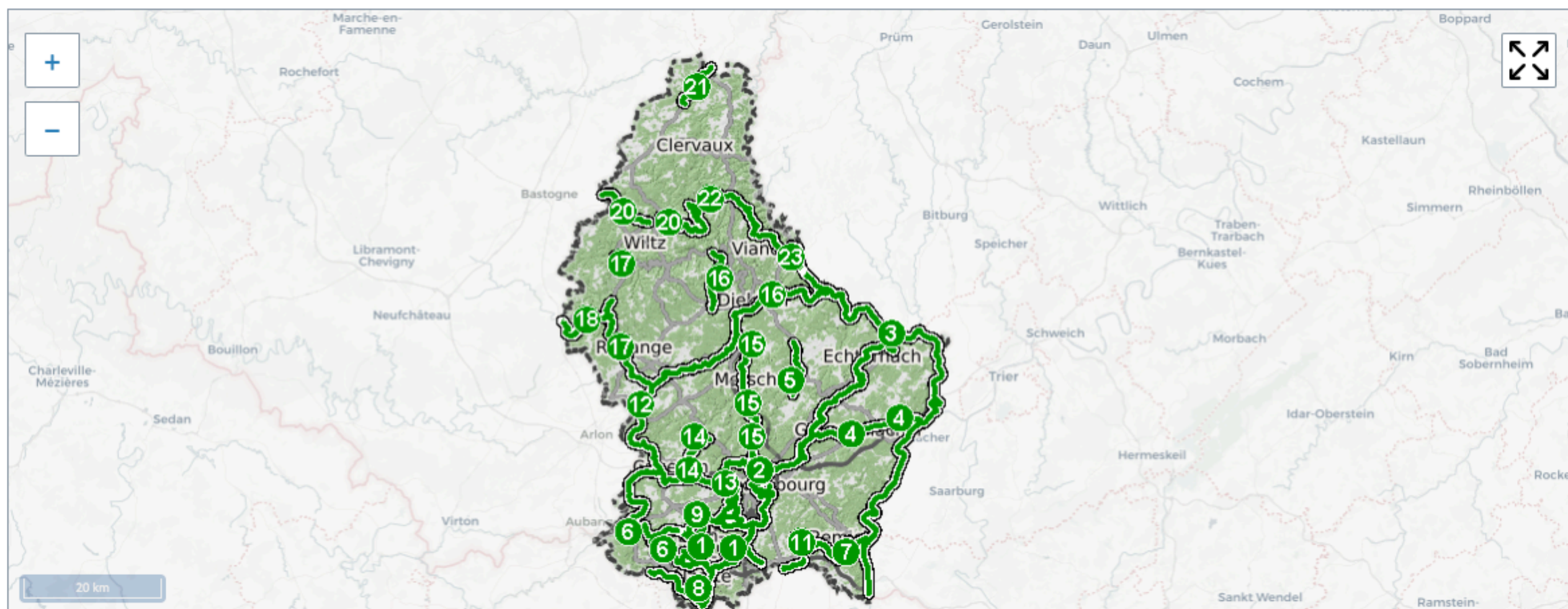
Pétange (km0), Schack (km 4,0), Käering (km 5,0), Clemency (km 9,0), grass (km 13,0), Kahler (km 15,0), hagen (km 19,5), Steinfort (km 21,0).



Itinéraires nationaux

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes**, nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Nombre de communes réalisent ou projettent des infrastructures cyclables locales qui complètent naturellement le réseau nationale et qui sont le préalable nécessaire à la promotion et l'enracinement du trafic non-motorisé.





Informations pratiques

- Longueur : 57km
- Début : Pétange
- Fin : Colmar-Berg
- Assise : Ancienne ligne de chemin de fer, entièrement sur site propre à l'exception de certaines traversées sur chemins communaux (p. ex. Steinfort, Hagen, ...)
- Point le plus bas : 204m
- Point le plus haut : 346m
- Degré de difficulté : valonné, tracé sur ancienne voie de chemin de fer, pente raide à Steinfort près de la N6
- Villages traversés : Pétange, Hautcharage, Clemency, Grass, Kahler, Kleinbettigen, Hagen, Steinfort, Eischen, Hovelange, Noerdange, Useldange, Boevange-sur-Attert, Bissen, Colmar, Berg
- Communes traversées : Pétange, Bascharage, Clemency, Garnich, Steinfort, Koerich, Hobscheid, Beckerich, Useldange, Boevange-sur-Attert, Bissen, Colmar-Berg



De Linger à Steinfort

La piste cyclable de l'Attert suit sur la majeure partie de son parcours l'ancien tracé du chemin de fer «ligne de l'Attert» (Pétange-Ettelbruck), qui prend son départ à Pétange, [PC6](#) et [PC8](#), (275m NN) au croisement de la «rue de Luxembourg» (N5) avec la «rue de Linger». Elle remonte vers le Nord en traversant la collectrice du Sud par un pont. Après Linger, la piste tourne vers l'Est en passant Hautcharage au Nord en direction de Clemency. Elle contourne le «Lamberbiert» (point le plus haut à 374m) par une légère montée (point culminant à 346m «op der Boufferdanger Muer»). Après environ 7 kilomètres de course, l'ancienne gare de Clemency est atteinte.

La route quitte Clemency en direction de Grass, après avoir croisé la route vers Grass (CR110) en direction de «Schockmillen» et de la frontière belgo-luxembourgeoise. Dans les prés aux abords de la piste, des bornes matérialisent cette frontière.

A l'entrée de Grass, après avoir constamment longé la frontière belge dans la forêt du «Rommebëschen», la piste croise de nouveau le CR110 en direction de Kahler. A Kahler, la piste emprunte la route principale (CR106), c.à d. il faut tourner à droite, en direction du centre pour quelques centaines de mètres. En enjambant l'Eisch, la PC tourne à gauche au premier croisement dans la «rue des Champs».

[Itinéraire sportif :

La piste cyclable a ainsi contourné par une large boucle le «Rébiert», point culminant de la région avec 400m NN, lequel peut être franchi en suivant la «rue principale» à Kahler. Après avoir «escaladé» le Rébiert, il suffit de tourner à gauche au premier carrefour (CR101) en direction de Fingig à l'entrée de Hivange pour regagner le tracé de la piste cyclable à Clemency.]

A la sortie de Kahler, elle continue son chemin parallèlement à l'autoroute d'Arlon (A6) en traversant les champs et en longeant le «Ierwebëschen» jusqu'au «Buchholzerbëschen», où elle rejoint la [PC13](#) en direction de Garnich.

La **PC12** tourne vers le Nord en traversant l'autoroute A6 en direction de Hagen, qu'elle traverse pour atteindre l'entrée de Steinfort au niveau de la «route d'Arlon» N6. Steinfort est contourné par l'Est pour reprendre l'ancien tracé du «Charly» (ancienne ligne de chemin de fer à voie étroite) en direction de la vallée des sept châteaux.